

Paris, le 01 avril 2014

Communiqué de presse UNPT

Avec les plantations qui débutent, vigilance sur les surfaces en pomme de terre de consommation !

En ce début du mois d'avril, les plantations de pommes de terre débutent ou vont débuter dans les principales régions de production. Les premières informations qui nous remontent font état d'une nouvelle **hausse attendue des surfaces pour la campagne 2014/2015**. Les chiffres définitifs seront publiés vers la mi-juin.

Bien consciente du fait que les conditions météorologiques dans les mois à venir auront une influence majeure sur l'élaboration du rendement, l'UNPT considère que la hausse des surfaces est toutefois un élément non négligeable à prendre en compte dans l'élaboration de la production totale.

Dans ces conditions, **chaque producteur se devra de veiller à produire la quantité et la qualité pour un débouché, en fonction de son acheteur.**

Il est de la **responsabilité de chacun**, producteur comme opérateur sur le marché du frais ou industriel, de se donner comme objectif de **répondre à un équilibre offre-demande** propre à satisfaire l'ensemble des acteurs économiques. **C'est la responsabilisation individuelle de chaque intervenant** qui fera le succès de toute la filière, du producteur au consommateur final. Chacun doit relever ce défi de l'adaptation de l'offre à la demande.

Les producteurs peuvent compter sur l'UNPT pour avoir à disposition un maximum **d'informations et d'outils de veille économique** pour appréhender au mieux les marchés de la pomme de terre (Lettre Economique Hebdomadaire, travaux de modélisation sur le prix de marché, veille sur les contrats, participation au NEPG, etc.)

Enfin, l'UNPT souhaite **travailler dans un cadre interprofessionnel** sur des **outils de gestion du risque**, en particulier du risque économique lié au marché.

Contact : UNPT - François-Xavier BROUTIN

Tél : + 33 (0) 1.44.69.42.43

Portable : + 33 (0) 6.23.17.40.35

Courriel: fx.broutin@producteursdepommesdeterre.org

Web: www.producteursdepommesdeterre.org